

Communiqué de presse du 19 août 2019

Le Groupe Mutuel lance un nouveau modèle d'assurance en partenariat avec les pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality

Martigny, le 19 août 2019. Pour répondre aux attentes des assurés, le Groupe Mutuel lance un nouveau modèle alternatif d'assurance-maladie de base. Avec PrimaPharma, le client profite de l'expertise des pharmacies Amavita, Sun Store ou Coop Vitality afin de recevoir un premier conseil en cas de problème de santé. L'assuré bénéficie ainsi des compétences de son pharmacien comme premier interlocuteur qui pourra l'orienter sur les démarches thérapeutiques à entreprendre.

Statistiquement, la Suisse manque de médecins de famille et les citoyens voient souvent en leur pharmacien une personne de confiance pour les troubles de santé mineurs. D'ailleurs, la place des pharmaciens dans les soins de base est amenée à prendre de plus en plus d'importance et s'inscrit dans la ligne de la stratégie « Santé 2020 » du Conseil Fédéral. Partant de ces constats, le Groupe Mutuel a décidé de collaborer avec les pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality afin de proposer aux assurés le nouveau modèle d'assurance PrimaPharma. Celui-ci est basé sur un service de qualité qui bénéficie des compétences des pharmaciens. « *Il est important que nous apportions notre pierre à l'édifice du système de santé suisse et ce produit permet de répondre à un réel besoin tout en favorisant la limitation des coûts de la santé avec un service de proximité* », affirme Thomas Boyer, nouveau Directeur général du Groupe Mutuel.

Plus de 350 pharmacies partenaires comme premier point de contact pour les assurés

Les personnes qui optent pour le modèle PrimaPharma doivent simplement se rendre dans l'une des pharmacies partenaires avant de consulter un médecin. Il est ainsi facile d'accéder sans rendez-vous, à proximité de son domicile ou lieu de travail, à plus de 350 pharmacies partenaires réparties dans toute la Suisse et bénéficiant d'horaires d'ouverture étendus. Cette proximité renforce le contact direct, permet une prise en charge rapide en cas de problème de santé léger et crée une relation de confiance. De plus, un tri efficace ainsi qu'un conseil adéquat permettent de limiter les coûts lorsqu'une consultation aux urgences ou chez le médecin n'est pas nécessaire. Ainsi, les personnes au bénéfice du modèle PrimaPharma n'auront pas la contrainte de devoir choisir un médecin de premier recours ou d'appeler un service médical comme le prévoient la plupart des modèles d'assurances existants. En cas d'urgence, les personnes assurées auront bien entendu toujours la possibilité de se rendre directement chez un autre fournisseur de soins.

Ce nouveau produit sera disponible dans toute la Suisse dès le 1^{er} janvier 2020. Les personnes intéressées pourront y souscrire cet automne, dès l'annonce des primes pour l'assurance obligatoire des soins. PrimaPharma complète ainsi la gamme de produits proposée par le Groupe Mutuel dans l'assurance-maladie de base. Le Groupe Mutuel se réjouit de pouvoir collaborer avec un acteur majeur du système de santé exploitant le réseau de pharmacies le plus important de Suisse, ceci dans le but de servir l'assuré dans les meilleures conditions tout en prenant des mesures favorisant une limitation des coûts de la santé.

Personnes de contact pour les médias

Loïc Mühlemann, Responsable communication, Groupe Mutuel

Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, lmuehlemann@groupemutuel.ch

Patrick Fehlmann, Spécialiste communication, Groupe Galenica

Tél. 058 852 85 17, media@galenica.com

À propos du Groupe Mutuel

Dans le domaine de l'assurance de base, le Groupe Mutuel compte 980 000 assurés. Au total, plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 23'000 entreprises clientes font confiance au Groupe Mutuel. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,6 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage). Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, la fondation de prévoyance professionnelle Groupe Mutuel Prévoyance – GMP a confié sa gestion au Groupe Mutuel.

À propos d'Amavita, Sun Store et Coop Vitality

Les chaînes de pharmacies Amavita et Sun Store et les pharmacies Coop Vitality sous la forme d'une joint-venture avec Coop appartiennent au Domaine d'activités Retail de Galenica, qui exploite le plus grand réseau de pharmacies de Suisse avec plus de 500 pharmacies propres et partenaires indépendantes.

Amavita, qui compte plus de 160 pharmacies, offre une vaste gamme de produits de santé avec des médicaments sur ordonnance et en vente libre ainsi que des produits de beauté. Amavita offre également de nombreuses prestations de santé.

Sun Store compte environ 100 succursales et n'a cessé de se développer et de s'étendre au fil des ans. Le vaste assortiment de Sun Store comprend des médicaments, mais aussi des produits pour la beauté, la santé et le bien-être.

Coop Vitality offre ses services dans 80 pharmacies de toute la Suisse, pour la plupart à proximité immédiate des grands magasins Coop. La gamme comprend un large éventail de produits pour la santé, la beauté et la prévention des maladies, complétés par des services spécialisés.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.galenicare.com, www.amavita.ch, www.sunstore.ch, www.coopvitality.ch